



Réserve Naturelle
ILE DU GRAND-CONNETABLE

Bilan d'activités 2017



Réserve Naturelle de l'Ile du Grand-Connétable
431 route d'Attila-Cabassou
97354 Rémire-Montjoly
05.94.39.00.45
connetable@gepog.org
www.reserve-connetable.com



Une équipe

La dotation annuelle de fonctionnement de la réserve permet de maintenir une équipe technique de trois personnes. Un poste de chargée de mission milieu marin est également présent au sein de la réserve. Ce poste est financé par le biais de différents projets.



Kévin Pineau

Conservateur de la réserve, il est en charge de la gestion du site et coordonne l'ensemble des projets. Il représente la réserve naturelle au sein des instances locales et nationales.

Alain Alcide

Garde-technicien à temps plein, il assurait l'entretien du site ainsi que sa surveillance. Il était également en charge de la sensibilisation des plus jeunes ainsi que de l'appui technique sur les missions scientifiques. Alain a quitté son poste après plus de dix ans passés à la RN pour rejoindre l'équipe des gardes littoral de la Mairie de Cayenne.



Jérémie Tribot

Garde-technicien pour les deux réserves naturelles gérées par le GEPOG (Nouragues et Connétable). Il est en charge de la réalisation des suivis scientifiques sur le milieu terrestre, de la logistique et de l'entretien du site.

Quentin d'Orchymont

Garde technicien à temps plein, Quentin a été embauché en septembre 2017 à la RN. Il remplace Alain Alcide. En binôme avec Jérémie, il a en charge la réalisation des suivis scientifiques, l'entretien du site et assure également des actions d'éducations à l'environnement.



Amandine Bordin

Chargée de mission milieu marin. Elle a en charge de développer les projets et les suivis sur les espèces emblématiques marines de la réserve (Sotalie, Mérou géant). Elle assure également la prise en compte des aspects marins dans le développement de la communication et des actions d'éducation à l'environnement pour la réserve

BILAN DES ACTIONS 2017

Préambule

Toutes les actions réalisées par les gestionnaires de la réserve s'inscrivent dans le cadre du plan de gestion 2013-2017. Ce document précise les objectifs et les actions correspondantes pour une durée de 5 ans.

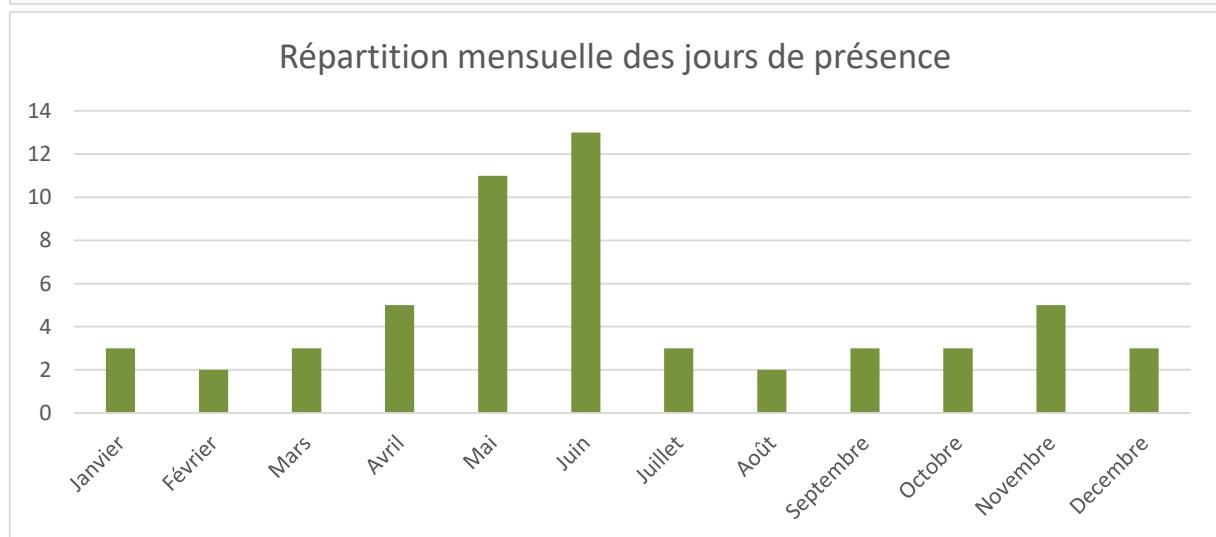
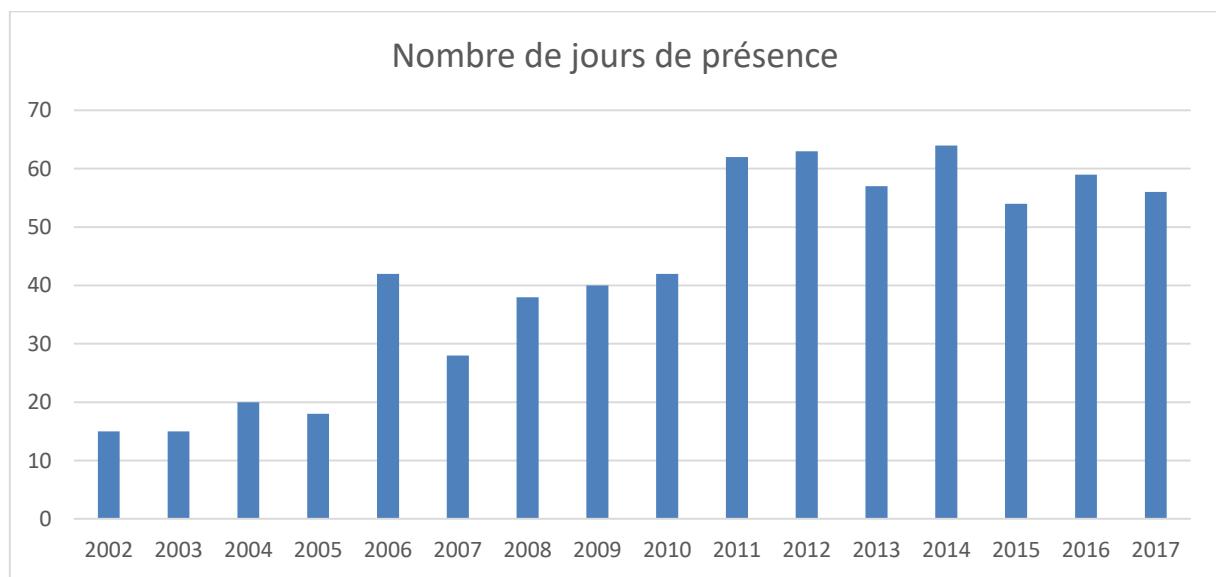
La présentation des actions réalisées en 2017 est organisée selon les différents objectifs à long terme et les objectifs du plan de gestion.

Objectifs à long terme	Objectifs du plan de gestion
Préserver les colonies d'oiseaux marins de la réserve	<i>Maintenir des zones favorables à la nidification des oiseaux marins</i> <i>Assurer le suivi et la surveillance régulière des effectifs reproducteurs d'oiseaux marins nicheurs</i>
Préserver le milieu marin	<i>Veiller au respect de la réglementation de la pêche</i> <i>Inventorier le milieu marin et développer les suivis</i>
Développer en partenariat les programmes scientifiques et inventaires nécessaires à l'amélioration des connaissances et à la gestion	<i>Approfondir les connaissances sur les oiseaux marins</i> <i>Acquérir des connaissances sur la biodiversité marine</i> <i>Améliorer les connaissances de la biodiversité terrestre</i>
Assurer la surveillance et veiller à l'application de la réglementation	<i>Mettre en place un dispositif opérationnel de surveillance</i> <i>Se porter partie civile</i>
Développer la communication et la sensibilisation auprès du grand public et des scolaires	<i>Mettre à disposition les informations concernant les activités de la réserve</i> <i>Mettre en place et développer le plan de communication</i> <i>Valoriser la réserve</i> <i>Participer à l'animation dans le milieu scolaire et périscolaire</i> <i>Accompagner les projets de prestations touristiques responsables</i>
Assurer la gestion administrative de la réserve naturelle et l'entretien du matériel	<i>Réaliser la gestion administrative de la réserve</i> <i>Maintenir une équipe compétente</i> <i>Maintenir le matériel en bon état</i>

Présence de l'équipe sur le terrain



Sur l'ensemble de l'année 2017, l'équipe salariée cumule 56 journées de présence sur l'île du Grand-Connétable réparties sur 42 missions. 6 missions ont eu lieu durant un weekend ou des jours fériés. Cela représente un total de 153 jours homme.



Préserver les colonies d'oiseaux marins de la réserve



Rappel de l'objectif à long terme :

L'abondance des espèces rencontrées et la responsabilité de la réserve vis-à-vis de la conservation de ces espèces sont à l'origine de sa création. Devant la rareté des milieux favorables à la reproduction sur la côte des Guyanes, la réserve naturelle a une grande responsabilité vis-à-vis des oiseaux marins nicheurs, ce qui place leur conservation au premier rang des objectifs de gestion. Devant la régression au niveau international des sites favorables à la reproduction, la protection et l'étude des oiseaux marins sont les premiers objectifs de conservation de la réserve. Il s'agit donc de maintenir des conditions optimales de reproduction et d'observation des oiseaux marins nicheurs du Connétable.

I / Objectif du plan : Maintenir des zones favorables à la nidification des oiseaux marins

GH1et GH2/ Entretien des plates-formes de ponte de Sternes royales et de Sternes de Cayenne.

La préparation des plateformes est un moment clé pour l'équipe de la réserve, il s'agit en effet de débroussailler les secteurs qui accueilleront les deux espèces de sternes coloniales : la Sterne de Cayenne et la Sterne royale. En 2017, la réserve a initié un partenariat avec les élèves en formation CAP « métiers de l'agriculture » de la Maison Familiale Rurale de Régina. Lors d'une journée de chantier, ils ont à la fois participé activement au débroussaillage et au ratissage des plateformes à sternes tout en découvrant les richesses de l'île.

Ce partenariat a fait l'objet d'une couverture presse :

<https://la1ere.francetvinfo.fr/emissions-radio/planete-outre-mer/apprentis-maison-familiale-rurale-est-guyanais-sortie-reserve-du-grand-connetable-planete-outre-mer-537071.html?9>



SE1/ Contrôle et suivi des espèces invasives faunistiques (rats et iguanes)

- **Rats**

Malgré le protocole de lutte contre les rats mis en routine sur la réserve, un jeune individu a été retrouvé mort le long de la barrière de cactus longeant la plateforme à sternes. Cette découverte réalisée en septembre à tout de suite déclenché une campagne d'éradication menée en fin d'année pour éviter toute prolifération afin de préserver les colonies d'oiseaux marins.

II / Objectif du plan : Assurer le suivi et la surveillance des effectifs reproducteurs d'oiseaux marins nicheurs

SE2/ Suivi de la colonie de Frégates superbes

À l'inverse des Laridés, les Frégates superbes sont présentes sur la réserve toute l'année. En conséquence, les suivis et les études sur cette espèce s'étalent pendant un an. L'équipe de la réserve s'emploie à acquérir les paramètres démographiques de cette espèce en estimant chaque année le nombre de couples nicheurs et le succès reproducteur par le biais d'un comptage mensuel d'une sous-colonie.

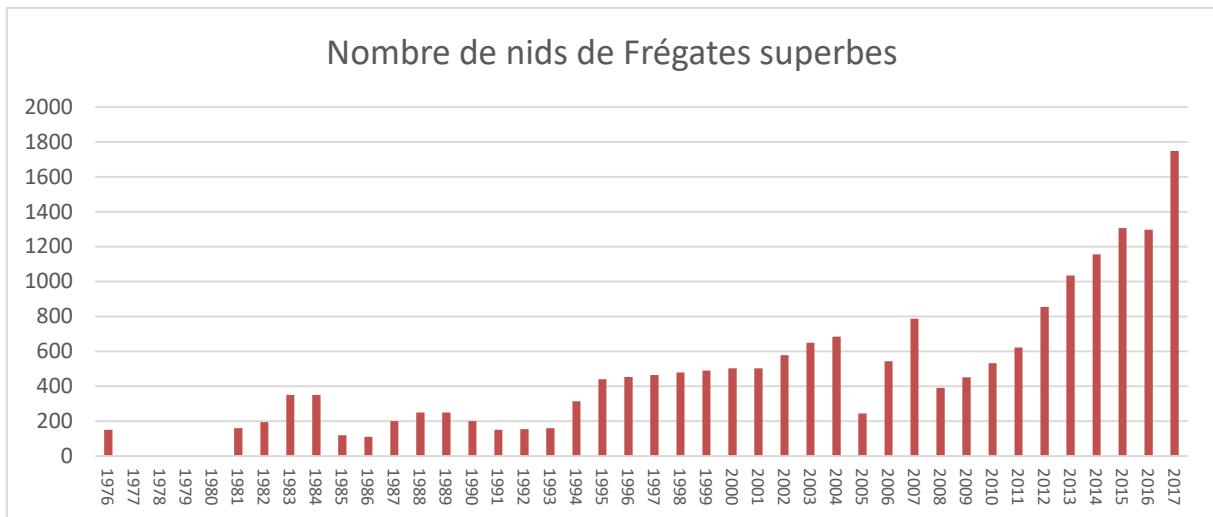


- **Effectif total nicheur**

Le pic de reproduction des Frégates ces dernières années s'observe généralement en décembre. Ainsi, un comptage annuel est organisé lorsque la totalité des couples est installée vers janvier-février. Un comptage complet de la totalité de la colonie a été effectué en janvier 2017 permettant d'obtenir l'effectif nicheur du pic de décembre 2016. En fin d'année, de nombreux couples étaient déjà présents sur l'île en septembre/octobre avec la totalité des couples installés en fin d'année. Ainsi le comptage annuel de la colonie a été effectué en fin d'année et non en début d'année suivante.

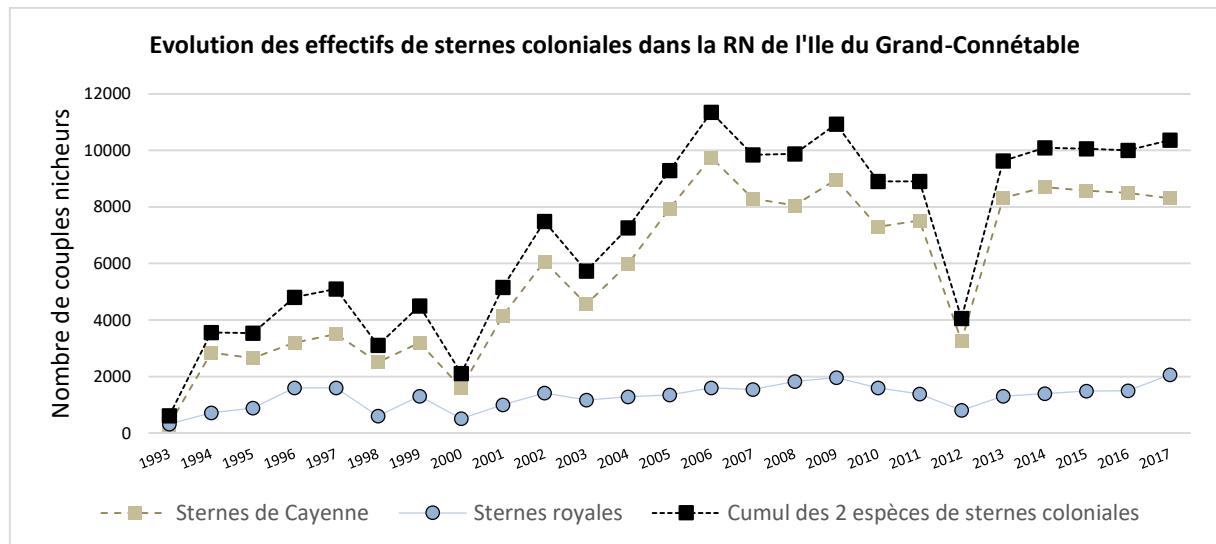
Les effectifs de Frégates superbes s'élèvent à 1296 couples en 2016 et 1748 couples en 2017.

La tendance à la hausse de l'effectif continue à être observée.



SE3/ Suivi de la colonie de Sternes royales et Sternes de Cayenne

En 2017, la végétation est restée relativement rase en début de saison de reproduction laissant ainsi le temps aux couples de sternes de venir s'installer sur la plateforme. Les différents comptages réalisés par l'équipe de la réserve permettent d'estimer le nombre de couples nicheurs à 8 300 couples de Sternes de Cayenne et 2 066 couples de Sternes royales. Les effectifs de Sternes de Cayenne demeurent stables dans la fourchette haute (supérieur à 8 000 couples), tandis que l'on observe un record d'effectif pour les Sternes royales, avec un nombre de coules dépassant le seuil des 2 000 couples.



SE4/ Suivi de la colonie de Mouettes atricilles



C'est une des espèces dont les effectifs sont les plus compliqués à estimer et posent de nombreux problèmes méthodologiques. En effet, les nids sont disséminés sur la totalité de l'île, sous le couvert végétal et parfois dans des secteurs inaccessibles comme en bordure de la colonie de sternes. De plus, les Mouettes atricilles ont une reproduction assez étalée avec les premières pontes observées en avril tandis que les plus tardives pondent encore au mois de septembre.

En prenant en compte ces contraintes, l'équipe de la RN cette année a procédé à un comptage exhaustif des nids de Mouettes en découplant l'île en secteur lors du pic de reproduction estimée pour l'espèce. Ce comptage a pu être réalisé en 4 sessions de terrain : le 15/05, le 24/05, le 26/05 et enfin le 01/06. Lors de ce comptage, nous avons recensé 1395 nids.

SE5/ Suivi de la colonie de Noddis bruns

Les nids de Noddis font comme chaque année l'objet d'une estimation, sachant qu'une partie des nids est difficilement détectable. Les effectifs recensés restent assez stable avec environ 150 nids actifs.

SE6/ Suivi de la colonie de Sternes fuligineuses

Peu d'actions sont entreprises pour suivre cette espèce. En effet, depuis la baisse tragique des effectifs suite à un problème sanitaire, nous estimons simplement le nombre de couples nicheurs. Celui-ci reste assez stable avec seulement une quinzaine de couples observés cette année.

Préserver le milieu marin



Rappel de l'objectif à long terme :

Les milieux marins rocheux sont rares et peu connus en Guyane. Ils constituent une entité écologique particulière et importante sur l'écosystème marin. Les zones rocheuses sont des habitats indispensables dans le cycle de vie de certaines espèces. L'île est donc à la base d'une chaîne alimentaire qui profite aussi bien à des espèces sédentaires qu'à des espèces migratrices. La conservation de cet habitat et des espèces passe donc principalement par une absence de dérangement par l'homme notamment à travers l'interdiction de la pêche. Il s'agit donc également d'exploiter l'existence de cette zone protégée dans la gestion rationnelle des pêcheries guyanaises. La réserve a donc un rôle à jouer sur ce volet afin de mieux connaître ce milieu. La réserve peut avoir l'ambition d'être moteurs sur cette thématique de conservation qui n'est que très peu abordée en Guyane. De nombreux exemples illustrent l'importance des réserves dans la gestion de la biodiversité et des stocks halieutiques, cet objectif passant tout d'abord par une amélioration des connaissances de l'écosystème jusqu'ici encore assez méconnu.

I / Objectif du plan : Inventorier le milieu marin et développer les suivis

SE9 / Suivi DCE

La directive européenne du 23 octobre 2000 définit un cadre pour la gestion et la protection des eaux par grand bassin hydrographique. Elle fixe plusieurs objectifs comme la préservation et la restauration du bon état des eaux. En Guyane, le programme de surveillance a débuté en 2013 sous maîtrise d'ouvrage de la DEAL, puis de l'Office de l'eau depuis 2014. Dans le cadre de cette Directive Cadre Eau (DCE), la réserve gère deux stations de prélèvements au niveau de l'île du Connétable et de l'îlet la Mère. Les prélèvements d'eau sont effectués une fois tous les deux mois en saison des pluies et une fois par mois en saison sèche. Ceux-ci servent à mesurer la température, le pH, la turbidité, l'oxygène dissous et les taux de chlorophylle, nutriments et phytoplancton présents dans l'eau. Après chaque sortie, le flaconnage est transmis au Bureau d'Etudes NBC qui se charge du transport vers le Bureau d'Etudes Hydréco. Ce dernier assure l'analyse des prélèvements.

RE1 / Développer des programmes de suivis sur la faune patrimoniale pêchée

- **Marquage des Mérous géants**

En 2017, la réserve a poursuivi le suivi par marquage du Mérou géant en collaboration avec l'Association des Plaisanciers et Pêcheurs de Guyane et le Comité Régional des Pêches.

Ainsi, une pêche scientifique à la ligne a été effectuée au sein de la réserve suivant la méthode de capture/marquage/recapture.

En plus des pêches scientifiques, l'équipe de la réserve essaye d'être présente lors des concours de pêches organisées aux Battures du Connétable ou aux îles du Salut. Cette année, l'équipe a pu se rendre disponible pour deux de journée lors du concours organisé par l'APPG aux îles du Salut (IDS). La présence à ces évènements permet de marquer les individus capturés sur d'autres sites que celui de la RNNC, mais aussi de renforcer les liens avec les usagers et de les sensibiliser à l'étude.



Développer en partenariat les programmes scientifiques et inventaires nécessaires à l'amélioration des connaissances et à la gestion



Rappel de l'objectif à long terme :

Sur la réserve naturelle, les suivis écologiques sont des opérations qui ont plusieurs finalités, à la fois liés à l'évaluation des méthodes de gestion et aux programmes de recherche scientifique de conservation des espèces. Si sur le principe il est possible d'effectuer la distinction entre ces deux finalités, sur le terrain, les opérations sont parfois intimement liées et peuvent à la fois servir pour l'un ou l'autre de ces objectifs.

Les réserves naturelles sont avant tout des outils de protection et de connaissance des milieux. À ce jour, seuls les inventaires concernant les plantes et les oiseaux sont les plus avancés. Seul un inventaire succinct du milieu marin a été conduit et il concernait uniquement la faune benthique de l'île du Grand Connétable et de l'île du Petit Connétable. Cette opération doit donc être une priorité pour la réserve. Sur la partie terrestre, si l'on exclut les mammifères, les amphibiens et les reptiles qui sont peu ou pas représentés, la diversité des invertébrés terrestres peut cependant se révéler plus importante.

La réserve naturelle développe trois thématiques d'études : l'étude des oiseaux marins, l'étude de la biodiversité marine et l'étude de la biodiversité terrestre. Par ailleurs, la réserve facilitera les études pouvant servir à la conservation concrète de ce site, mais les équipes travaillant plutôt sur de la recherche fondamentale peuvent elles aussi bénéficier de cet espace protégé.

I / Objectif du plan : Approfondir les connaissances sur les oiseaux marins

RE2 / Connaissance des échanges entre colonies

L'étude des échanges entre colonies est un volet indissociable de la conservation des effectifs d'oiseaux marins nicheurs de la réserve. La pose de bague (métal et plastique) contribue à connaître certains déplacements d'individus nicheurs, mais permet également d'estimer des paramètres comme la fidélité au site et le taux de survie.

Bilan des opérations de baguages 2017	
Espèces	Nombre d'individus bagués
Mouettes atricilles	57
Sternes fuligineuses	2
Sternes royales	42
Sternes de Cayenne	107
Noddies bruns	7
TOTAL	215

RE3 / Accueillir et soutenir les scientifiques lors de missions sur la réserve

- **Frégates superbes**

La thèse de Manrico Sebastiani sur les Frégates superbes se poursuit. Son sujet d'étude concerne plus précisément le stress et l'herpèsvirus chez cette espèce. Il est rattaché au laboratoire de biologie de l'université d'Anvers en Belgique. En 2017, 3 sessions de 5 jours ont été effectuées, ces missions étaient les dernières dans le cadre de la thèse qui devrait être soutenue en 2018.

Trois publications scientifiques ont été publiées cette année avec des données issues de la réserve

- **Le programme SEA**

Nous avons poursuivi en 2017 notre programme sur les « Sternes en Alimentations » grâce au soutien de la DEAL. Ce programme qui vise à travailler sur l'écologie alimentaire des oiseaux marins nicheurs de la réserve et plus particulièrement des deux espèces de Sternes coloniales.

Deux volets ont été développés en 2016 et 2017, un volet terrestre qui se concentre sur l'identification des proies et les taux de nourrissage par espèce et un volet en mer qui vise à identifier et localiser les zones de pêches. Le bilan complet des deux années de suivis est disponible à cette adresse :

http://www.reserve-connetable.com/wp-content/uploads/2018/02/Rapport_SEA_2016-2017_vf.pdf

II/ Objectif du plan : Acquérir des connaissances sur la biodiversité marine

RE6 / Contribuer à l'étude et à la conservation du dauphin de Guyane

Afin d'améliorer les connaissances sur le Dauphin de Guyane, la réserve mène en collaboration avec le GEPOG un suivi de la population à l'aide de méthodes acoustiques et de la photo-identification depuis 2014. Toutefois, au vu des enjeux de conservation de l'espèce, il est aujourd'hui nécessaire de poursuivre et d'augmenter les efforts, d'acquérir du matériel supplémentaire, de mettre en place des partenariats avec des experts et d'inscrire le suivi sur plusieurs années. Ainsi, en juillet 2016, le WWF-Guyane et le GEPOG ont lancé le Projet COAST (Connaissance, Observation et Animation en faveur du SoTalie) pour une durée de 3 ans. Ce projet est financé par les Fonds européens FEDER et est co-financé par des partenaires locaux (CNES, Conservatoire du littoral et la DEAL Guyane).

Ce projet vise entre autres l'amélioration des connaissances et le suivi spatio-temporel du Dauphin de Guyane au niveau de l'île de Cayenne en vue de sa préservation. Parmi les grands objectifs fixés, nous espérons apporter des réponses quant à l'abondance et la distribution de la population dans la zone d'étude, la fidélité des animaux aux sites rocheux et aux estuaires ou encore évaluer l'effet saisonnier dans la distribution de la population.

Dans le cadre de ce programme, les agents de la réserve interviennent sur les aspects techniques et logistiques des missions en participant à la mise en œuvre des moyens nautiques lors des transects en mer ou lors des sessions de photo-identification. Enfin, l'équipe participe également à des sessions d'observation en points fixes depuis l'île.

SE10 / Etudier la faune marine locale

- **Implication dans le Réseau des Echouages de Guyane**

En 2014, les organismes guyanais impliqués dans la conservation du milieu marin ont créé le Réseau de suivi des Echouages de mammifères marins et de tortues marines de Guyane (REG), en partenariat avec la DEAL-Guyane et le Réseau National des Echouages (RNE). Les objectifs de ce réseau sont de secourir les animaux lorsque cela est possible, d'améliorer les connaissances sur les causes de mortalité des tortues marines et des mammifères marins et de mieux connaître la biologie de ces espèces. Afin d'assurer la qualité et la traçabilité des données collectées, des protocoles spécifiques au territoire ont été établis que les membres se sont engagés à suivre.

L'équipe de la réserve, très impliquée et formée aux techniques de prélèvement est intervenue à plusieurs reprises sur des échouages en 2017 et particulièrement lors d'une intervention sur un Cachalot pygmée (*Kogia breviceps*) dans l'estuaire du Mahury.

✓ **Le cas du Cachalot pygmée (*Kogia breviceps*)**

- Echoué vivant le 24 mars 2017 à Rémire-Montjoly dans la vase en bordure du chenal.

- Animal amaigri en fin de vie ou malade.
- A été renfloué par l'équipe de la RNNC.



- Retrouvé mort le 26 mars 2015 par un observateur sur une anse route des plages.

- Décomposition rapide du fait de marées successives et d'une présence permanente des Urubus (plage isolée).



© GEPOG / RNN Grand Comptable

Figure issue du bilan annuel du REG 2017

Assurer la surveillance et veiller à l'application de la réglementation



Rappel de l'objectif à long terme :

Les opérations liées au maintien des effectifs nicheurs et au suivi scientifique ne peuvent être efficaces que si la réglementation est respectée. L'objectif est donc de renforcer la surveillance du site et notamment par les missions de police coordonnées entre l'équipe de la réserve et les différents acteurs de l'Action de l'Etat en Mer (AEM) représenté en Guyane par l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, la Gendarmerie Maritime, les Douanes et la Marine Nationale. La sensibilisation du public à la fragilité du site et au respect de sa réglementation est également un volet indissociable des opérations de surveillance.

I / Objectif du plan : Mettre en place un dispositif opérationnel de surveillance

PO1-P05 / Mettre en place un calendrier annuel de surveillance avec l'ONCFS - Effectuer des tournées de surveillance (de jour, de nuit et week-end)

PO2 / Renforcer la collaboration avec les autres forces de police

Après plusieurs années dramatiques sur le plan de la pêche illégale, l'année 2017 marque un net fléchissement de la présence la pêche INN dans les eaux de la réserve. En effet, des bateaux en provenance du Brésil ont été signalés qu'à une seule reprise par les équipes de la RNN en avril 2017.

Nous notons également que nous avons reçu moins de signalement de la part des pêcheurs professionnels et plaisanciers concernant la présence des bateaux INN dans la RN.

Cette baisse de fréquentation dans la RN est sans aucun doute liée aux efforts des forces armées pour accentuer la présence sur le terrain. Pour autant, nous devons rester vigilants et voir si cette accalmie se confirme durablement. En effet, depuis l'île nous constatons toujours la présence de pêche INN dans le secteur Approuague mais sur des secteurs plus côtiers.

Concernant les actions de police, les agents de la réserve ont procédé à :

- Rédaction de 2 fiches INN
- Rédaction de 5 PV pour pêche interdite dans la RN adressé à des bateaux de pêche professionnelle
- Adresser 5 rappels à la réglementation pour des actions de mouillage dans la RN ou de pêche en proche périphérie.

Enfin, notons que le partenariat étroit reste très bon et fructueux entre les agents de la RN et les différentes autorités en charge des contrôles, forces armées (AEM, Marine, Gendarmerie maritime), SMPE, Direction de la Mer.

Développer la communication et la sensibilisation auprès du grand public et des scolaires



Rappel de l'objectif à long terme :

L'animation et la sensibilisation à l'environnement sont des travaux à effectuer à plusieurs niveaux. D'une part, il s'agit d'intervenir directement auprès du public et donc de disposer d'outils adaptés, mais aussi de fournir des outils aux enseignants désireux de mettre en place des interventions portant sur la réserve. La sensibilisation à l'environnement auprès des jeunes est un volet primordial.

Des outils variés sont donc à développer tels que la mise à jour régulière du site internet, la publication de comptes-rendus sur les opérations et observations sur la réserve, des expositions, l'édition de brochures ou l'ouverture d'une salle d'accueil du public. Ces communications sont complétées par des interventions lors de manifestations diverses (journées de l'environnement, expositions...).

I / Objectif du plan : Mettre à disposition les informations concernant les activités de la réserve

PI4/ Assurer la maintenance et l'actualisation des sites Internet

Le site Internet de la réserve du Grand-Connétable et le Facebook sont régulièrement mis à jour. Les documents et rapports relatifs à la réserve sont également déposés sur le site Internet.

PI6/ Créer et pérenniser la lettre d'information de la Réserve naturelle

En 2017, deux lettres d'informations ont été réalisées et envoyées aux partenaires, au réseau local et aux adhérents. Ces newsletters sont envoyées à 750 adresses mail différentes. Le taux d'ouverture de la newsletter est en moyenne de 32%.

Autres actions

- Médias

La relation avec les médias radio et la télévision est également une manière de faire parler de la réserve et de communiquer sur ses actions.

Cette année, plusieurs interventions des agents de la réserve à la radio et à la télévision sont à noter concernant les thématiques suivantes :

- Les différentes actions de la réserve (milieu terrestre et milieu marin) : deux reportages diffusés sur France Ô (documentaires Passion outre-mer) et sur France 5.

- Manifestations

Convention de Carthagène en Guyane : conférence des parties

C'est une convention de mer régionale adoptée le 24 mars 1983 à Carthagène, en Colombie, et ratifiée par 25 pays de la grande Caraïbe. Elle est placée sous l'égide du programme des Nations unies pour l'environnement qui organise la coopération entre les pays pour établir un cadre commun pour la protection et la mise en valeur du milieu marin dans cette région. Trois protocoles ratifiés par tout ou partie de ces 25 pays viennent préciser cette convention sur les sujets suivants : la protection des écosystèmes et des espèces, la prévention et la réduction des pollutions en mer issues de sources terrestres (eaux usées, activités industrielles agriculture...) et la lutte contre les pollutions par les hydrocarbures en mer.

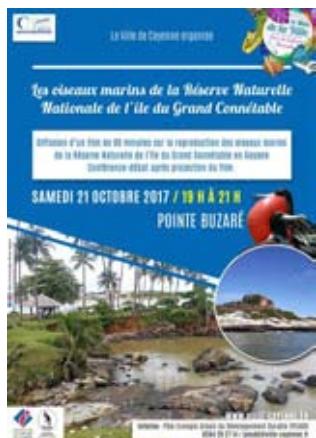
La réserve est impliquée dans cette convention par le biais du protocole SPAW qui traite de la protection des écosystèmes et des espèces en étant labélisé par ce protocole.

En mars 2017 s'est tenue à Cayenne la conférence des parties. A cette occasion, la réserve a :

- réalisé des nouveaux panneaux d'exposition disposés dans le hall d'accueil de la conférence
- présentation en séance plénière de la réserve par le conservateur
- diffusion en « side event » du « L'Île aux Frégates »



Îles aux Frégates



Diffusion en partenariat avec la mairie de Cayenne du film l'île au Frégates en un samedi soir sur Cayenne. Initialement prévu pour être organisé à la pointe Buzaré, cet évènement a été délocalisé dans les salons de la mairie.

Participation à la fête des sciences

Le 7 octobre 2017, dans le cadre de la Fête de la Science, le GEPOG et la Réserve Naturelle de l'Île du Grand-Connétable ont animé un important stand sur le campus de Trouiran autour du milieu marin et du projet COAST.



Tenue d'un stand pour la conviviale de kite-surf

Le 15 octobre 2017, un stand a également été tenu par le GEPOG et la Réserve Naturelle de l'Île du Grand-Connétable pour la conviviale de kite-surf dont le but était de sensibiliser les usagers de la mer au relais d'observations naturalistes.

II/ Objectif du plan : Participer à l'animation dans le milieu scolaire et périscolaire

PI13/ Organiser des animations dans le milieu scolaire et périscolaire.

Chaque année, la réserve se rend disponible pour dispenser des animations en classes ou sur les sentiers de l'île de Cayenne afin de sensibiliser le jeune public à la biodiversité littorale et marine.

En 2017, 112 enfants ont été sensibilisés lors de ces animations, soit 4 classes d'écoles primaires

PI14/ Participation au réseau du GRAINE

Comme plusieurs années désormais, Alain Alcide a formé douze stagiaires de l'APROSEP à l'animation en extérieur. Après une présentation sur le thème « Comment organiser une animation nature en extérieur ? », les futurs encadrants ont découvert les activités pédagogiques proposées par la réserve. Ils se sont exercés à créer des animations autour de la découverte des marais, de la mangrove et de la plage. Le point d'orgue fut l'immersion en situation réelle sur les sentiers de Loyola et de Montabo où les participants se sont imaginé la mise en œuvre d'une animation avec des enfants.



Autres actions : administratif, congrès, travaux etc...

Formations et rencontres

- **Congrès RNF**



Comme chaque année, l'équipe de la réserve s'est rendue au congrès de Réserves Naturelles de France, l'association tête de réseau pour les gestionnaires de RN. Cette année le congrès avait lieu en Martinique.

Ce temps d'échanges et de rencontres permet de confronter et d'enrichir nos expériences, soit avec nos collègues de l'Outre-Mer, soit avec nos collègues des autres réserves insulaires.

Réseau

- **Conservatoire des Espaces Naturels de Guyane**

Le GEPOG est devenu président du CENG en 2016 avec comme objectif d'animer la dynamique de réseau des gestionnaires d'espaces protégés de Guyane. Depuis 2017, le conservateur de la RN assure la présidence du CENG.

Travaux

TE1/ Entretien des bouées

Quatre bouées permettent de baliser les limites cardinales de la réserve. Chaque année, ces bouées doivent faire l'objet d'un entretien et d'une remise à leur emplacement si besoin. Ces bouées restent difficilement en place du fait de l'impact de la pêche illégale. En effet, lorsque les filets se prennent dans la bouée, ceux-ci en s'entourent autour de la chaîne pouvant alors soulever le corps-mort et ainsi faire dériver la bouée. En 2017, trois bouées n'étaient plus en place. Cette situation a perduré de longs mois du fait de la non-disponibilité du baliseur. Durant l'été 2017, le service des Phares et Balises est intervenu sur nos bouées pour un entretien complet (avec un retour à terre) de deux bouées et du coffre d'amarrage de l'île. Les deux bouées dans un état de dégradation très avancé n'ont pas été repositionnées, en attendant de réfléchir à la stratégie de balisage de la RN. Le coffre a totalement été rénové afin d'assurer la sécurité du bateau.



TU3/ Renouvellement du gros matériel

La réserve s'est dotée d'un nouveau moyen nautique pour assurer ses missions. Ce bateau de 25 pieds en aluminium a été construit par un chantier naval métropolitain et motorisé en Guyane. Nommé "Itajara" du nom latin du Mérou géant, espèce emblématique de la réserve, ce bateau est un outil de travail indispensable pour l'équipe : il permettra d'effectuer les trajets entre la marina de Dégrad des Cannes et l'île, d'effectuer des patrouilles de surveillance et d'assurer les suivis scientifiques mérou, dauphin etc...



Ce bateau vient en remplacement de l'ancien bateau de la réserve, le "Luana" qui prend une retraite bien méritée après 18 ans de service !

La réserve a également renouvelé le 4x4 permettant de mettre le bateau à l'eau.

Quelques observations remarquables...

- Hibou des marais (*Asio flammeus*) le 10 novembre 2017 : 3 ème données pour la Guyane



- Océanite de Swinhoe (*Hydrobates monorhis*) le 25 mai 2017 : 1^{ère} donnée pour l'Amérique du sud, cette observation a fait l'objet d'une publication scientifique :
http://www4.museu-goeldi.br/revistabronito/revista/index.php/BJO/article/view/25309/pdf_1029

